



45, rue Kléber
92300 LEVALLOIS- PERRET

Fondation Notre-Dame

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de la Fondation abritée Avenir du Patrimoine à Paris

Exercice clos le 31 décembre 2025

Fondation Notre-Dame

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 30 novembre 1992

Siège social : 10 rue du Cloître Notre-Dame, 75004 Paris

N° SIREN : 393 739 594

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de la Fondation abritée Avenir du Patrimoine à Paris

Exercice clos le 31 décembre 2025

Au Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Fondation Notre-Dame et en réponse à votre demande dans le cadre de la l'établissement des comptes annuels prévus par la convention de la création de la Fondation abritée Avenir du Patrimoine à Paris, nous avons effectué un examen limité des comptes de celle-ci relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité de la direction de la Fondation Notre Dame. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la Fondation abritée Avenir du Patrimoine à Paris au 31 décembre 2025 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 2.1.1. *Application des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03* de l'annexe des comptes annuels qui expose les incidences du changement de méthode comptable induit par la première application des règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, le 04 juin 2026

Signé par :

130CF300E20342D...

Aurélie Joubin
Associée

FONDATION AVENIR DU PATRIMOINE

BILAN ACTIF

En Euros

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2025	31/12/2024
COMPTES DE LIAISON				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits similaires				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 716	10 716		3 272
Terrains				
Constructions				
Installations tech., outillage (matériel et mobilier de bureau)	10 716	10 716		3 272
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS, DONATIONS, DESTINES A ETRE CEDES				136 889
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Obligations				
Actions				
Autres (OPCVM, etc)				
Obligations, intérêts courus à recevoir				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 716	10 716		140 161
CREANCES	24 086		24 086	503 992
Créances clients, usagers et comptes rattachés	15 367		15 367	10 185
Créances reçues par legs ou donations				485 000
Autres créances	417		417	500
Charges constatées d'avance	8 302		8 302	8 307
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Valeurs Mobilières de Placement				
Obligations				
Actions				
Autres (OPCVM, etc)				
Fonds obligataires				
INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME ET JETONS DETENUS				
DISPONIBILITES	6 739 753		6 739 753	5 728 239
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 763 839		6 763 839	6 232 232
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif				
TOTAL GENERAL	6 774 555	10 716	6 763 839	6 372 392

FONDATION AVENIR DU PATRIMOINE

BILAN PASSIF

En €uros

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
COMPTES DE LIAISON		35 337
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
<i>Fonds propres statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
Fonds propres avec droit de reprise		
<i>Fonds statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>		
<i>Autres réserves</i>		
Report à nouveau	367 134	230 105
Excédent ou déficit de l'exercice	283 338	137 029
SITUATION NETTE (Sous-Total)	650 471	367 134
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	650 471	367 134
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		556 889
Fonds dédiés	2 322 820	2 184 836
TOTAL II	2 322 820	2 741 725
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		56 942
TOTAL III		56 942
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 699	12 981
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	3 545	4 012
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 772 303	3 154 262
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	3 790 547	3 171 255
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 763 839	6 372 392

FONDATION AVENIR DU PATRIMOINE

COMPTE DE RESULTAT

En Euro

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens (dont ventes de dons en nature)		
Ventes de prestations de services (dont parrainages)		
Produits de tiers financeurs	2 742 392	1 758 655
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		100 000
Ressources liées à la générosité du public	2 742 392	1 658 655
<i>Dons manuels</i>	1 369 916	1 269 303
<i>Mécénats</i>	714 744	389 352
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	657 732	
<i>Autres produits liés à la générosité & abandon de frais</i>		
Contributions financières d'autres organismes		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	56 942	2 235
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisation des fonds dédiés	785 773	548 635
Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 585 106	2 309 525
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	71 357	71 000
Aides financières (projets engagés)	2 266 869	1 264 692
Impôts, taxes et versements assimilés	5 054	5 051
Salaires	63 544	60 275
Cotisations sociales	21 653	24 820
Charges communes aux fondations abritées	60 491	42 673
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 272	3 272
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorpo. et corpo. cédées		
Report en fonds dédiés	923 757	876 581
Autres charges	316	2 237
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 416 313	2 350 601
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	168 794	(41 075)
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières, créances actif immo.		5 318
Autres intérêts et produits assimilés	114 544	172 786
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	114 544	178 104
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nette sur cessions de V.M.P. et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)		
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	114 544	178 104
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	283 338	137 029

FONDATION AVENIR DU PATRIMOINE

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	3 699 651	2 487 630
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	3 416 313	2 350 601
EXCEDENT OU DEFICIT	283 338	137 029

Evaluation des contributions volontaires en nature	31/12/2025	31/12/2024
RESSOURCES		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	21 254	9 093
TOTAL RESSOURCES	21 254	9 093
EMPLOIS		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	21 254	9 093
TOTAL EMPLOIS	21 254	9 093

FONDATION AVENIR DU PATRIMOINE

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

En euros

A- PRODUITS et CHARGES	31/12/2025		31/12/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 856 936	2 856 936	1 936 759	1 936 759
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	2 742 392	2 742 392	1 758 654	1 758 654
- Dons manuels	1 367 416	1 367 416	1 369 303	1 369 303
- Legs, donations et assurance-vie	657 732	657 732		
- Mécénat	717 244	717 244	389 351	389 351
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	114 544	114 544	178 105	178 105
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public				
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	56 942	56 942	2 235	2 235
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	785 773	785 773	548 635	548 635
TOTAL PRODUITS PAR ORIGINE	3 699 651	3 699 651	2 487 630	2 487 630
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	2 301 830	2 301 830	1 299 660	1 299 660
1.1 Réalisées en France	2 301 830	2 301 830	1 299 660	1 299 660
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	2 266 869	2 266 869	1 264 692	1 264 692
- Accompagnement des projets	34 961	34 961	34 968	34 968
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	129 837	129 837	129 450	129 450
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	129 837	129 837	129 450	129 450
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	60 889	60 889	44 908	44 908
3.1 Frais de gestion	60 491	60 491	42 673	42 673
3.2 Frais de gestion immobilière	398	398	2 235	2 235
3.3 Charges financières				
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	923 757	923 757	876 581	876 581
TOTAL CHARGES PAR DESTINATION	3 416 313	3 416 313	2 350 601	2 350 601
EXCEDENT OU DEFICIT	283 338	283 338	137 029	137 029

FONDATION AVENIR DU PATRIMOINE

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (suite)

En euros

B- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2025		31/12/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIB. VOLONT. LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	21 254	21 254	9 093	9 093
Bénévolat	21 254	21 254	9 093	9 093
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIB. VOLONT. NON LIEES /GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL PRODUITS PAR ORIGINE	21 254	21 254	9 093	9 093
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIB. VOLONT. AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIB. VOLONT. A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIB. VOLONT. AU FONCTIONNEMENT	21 254	21 254	9 093	9 093
TOTAL CHARGES PAR DESTINATION	21 254	21 254	9 093	9 093

FONDATION AVENIR DU PATRIMOINE

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

EMPLOIS PAR DESTINATION		31/12/2025	31/12/2024	RESSOURCES PAR ORIGINE		31/12/2025	31/12/2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE		RESSOURCES DE L'EXERCICE					
1 - MISSIONS SOCIALES	Réalisées en France	2 301 830	1 299 660	1 - Ressources liées à la générosité du public			
	- Actions réalisées directement	2 301 830	1 299 660	Cotisations sans contreparties			
	- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	2 266 869	1 264 692	Dons manuels			
	- Accompagnement des projets	34 961	34 968	Legs, donations et assurances-vie			
	Réalisées à l'étranger			Méécénats			
				Autres ressources liées à la générosité du public			
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		129 837	129 450				
	- Frais d'appel à la générosité du public	129 837	129 450				
	- Frais de recherche d'autres ressources						
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT		60 889	44 908				
	- Frais de gestion	60 491	42 673				
	- Frais de gestion immobilière	398	2 235				
	- Charges financières						
TOTAL DES EMPLOIS		2 492 556	1 474 019	TOTAL DES RESSOURCES		2 856 936	1 936 759
4 - Dotations aux provisions et dépréciations				2 - Reprises des provisions et dépréciations		56 942	2 235
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice		923 757	876 581	3 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs		785 773	548 635
		283 338	137 029	DEFICIT de la générosité du public de l'exercice			
	EXCEDENT de la générosité du public de l'exercice						
TOTAL		3 699 651	2 487 630	TOTAL		3 699 651	2 487 630
				Ressources reportées liées à la générosité du public début exercice (hors fonds dédiés)		367 134	230 105
				(+/-) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public			
				(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		283 338	137 029
				Ressources apportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		650 471	367 134

FONDATION AVENIR DU PATRIMOINE

Contributions volontaires en nature		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE					
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES Réalisées en France Réalisées à l'étranger	RESSOURCES DE L'EXERCICE				
	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			21 254	9 093
	Bénévolat Prestations en nature Dons en nature			21 254	9 093
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS					
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			21 254		9 093
	TOTAL		21 254	9 093	
		TOTAL		21 254	9 093

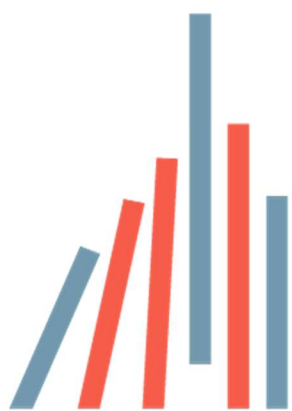
Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

Rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public			
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	2 184 836	1 856 890	
(-) utilisation	785 773	548 635	
(+) report	923 757	876 581	
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	2 322 821	2 184 836	

FONDATION AVENIR DU PATRIMOINE

En euros

LEGS, DONATIONS & ASSURANCES-VIE	31/12/2025	31/12/2024
Produits	794 621	485 000
Montant perçu au titre d'assurances-vie	17 231	
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	67 301	485 000
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	153 200	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	556 889	
Charges	136 889	485 000
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	136 889	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par leg ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		485 000
SOLDE	657 732	



FONDATION
AVENIR DU PATRIMOINE
À PARIS *Sous l'égide de la Fondation Notre Dame
reconnue d'utilité publique*

ANNEXE
EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

2025

ANNEXE

1.	ACTIVITES DE LA FONDATION	4
1.1.	OBJET	4
1.2.	FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2025	4
1.3.	DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE	4
2.	REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	4
2.1.	CADRE LEGAL DE REFERENCE.....	4
2.1.1.	Application des règlements ANC N°2022-06 et ANC N° 2023-03.....	5
2.2.	PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES	5
2.2.1.	Comptabilisation des dotations & de revenus des dotations.....	6
2.2.2.	Fonds dédiés, résultat et report à nouveau	6
2.2.3.	Traitement des legs et donations.....	6
2.2.4.	Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées	7
2.2.5.	Immobilisations corporelles et incorporelles.....	8
2.3.	ZOOM SPECIFIQUE SUR LE COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) ET LE COMPTE EMPLOI-RESSOURCES (CER)	8
3.	COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN	9
3.1.	NOTES SUR L'ACTIF.....	9
3.1.1.	Immobilisations incorporelles & corporelles	9
3.1.2.	Disponibilités.....	9
3.1.3.	Créances.....	9
3.1.4.	Créances clients et comptes rattachés.....	10
3.1.5.	Charges constatées d'avance.....	10
3.2.	NOTES SUR LE PASSIF	10
3.2.1.	Fonds associatifs	10
3.2.2.	Report à nouveau et Fonds dédiés spécifiques	10
3.2.3.	Fonds reportés liés aux legs et donations	12
	Les legs enregistrés en 2024 ont été réalisés en 2025.....	12
3.2.4.	Provisions pour charges	12
3.2.5.	Etats des échéances des dettes.....	12
3.2.6.	Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	13
3.2.7.	Charges à payer	13
4.	COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	14
4.1.	LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE.....	14
4.2.	CHARGES ADMINISTRATIVES COMMUNES	14
4.3.	PROJETS SOUTENUS.....	14
5.	COMMENTAIRES SUR LE CROD (COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION) ET LE CER (COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES) 15	
5.1.	PRODUITS(CROD)/RESSOURCES (CER) PAR ORIGINE	15
5.1.1.	Produits liés à la générosité du public / Dons, legs et mécénat (Rubrique 1)	15
5.1.2.	Autres produits liés à la générosité du public (rubrique 1.3)	15
5.1.3.	Subventions & autres concours publics (rubrique 3).....	15
5.1.4.	Contributions volontaires en nature (CER).....	15
5.1.5.	Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice (CER)	15

FONDATION AVENIR DU PATRIMOINE A PARIS

5.2. EMPLOIS	15
5.2.1. Contenu des missions sociales	15
5.2.2. Frais de recherche de fonds	16
5.2.3. Contenu des frais de fonctionnement	16
5.2.4. Reports en dédiés de l'exercice	16
6. AUTRES INFORMATIONS	16
6.1. LOCAUX	16
6.2. EFFECTIFS	16
6.3. CONTRIBUTION DES BENEVOLES	17
6.4. HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	18
6.5. ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	18
6.5.1. Engagements reçus.....	18
6.5.2. Engagements donnés.....	18

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

3.1. Notes sur l'Actif

3.1.1. Immobilisations incorporelles & corporelles

Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

<i>Chiffres en Euros</i>	Au 31/12/2024	Acquisi tions	Cessions	Au 31/12/2025
Autres postes d'immobilisation incorporelles	3 468		3 468	0
Total 1 Incorporelles	3 468		3 468	0
Installations générales et agencements	2 878		2 878	0
Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 716			10 716
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Total 2 Corporelles	13 594		2 878	10 716
TOTAL	17 062		6 346	10 716

Tableau des amortissements

<i>Chiffres en Euros</i>	Au 31/12/2024	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2025
Autres immobilisations incorporelles	3 468		3 468	0
Total 1 Incorporelles	3 468		3 468	0
Installations générales et agencements	2 878		2 878	0
Matériel de bureau informatique, mobilier	7 445	3 271		10 716
Total 2 Corporelles	10 323	3 271	2 878	10 716
TOTAL	13 791	3 271	6 346	10 716

3.1.2. Disponibilités

<i>Chiffres en Euros</i>	31/12/2025	31/12/2024
Compte sur livret et Compte courant	6 739 753	5 728 239

Les fonds collectés disponibles étant appelés à être utilisés à brèves échéances, les fonds sont systématiquement placés sur un compte sur livret, des sicav monétaires ou des comptes à terme. 56 % des disponibilités relèvent des projets engagés restant à verser et 34 % des fonds dédiés spécifiques aux collectes. Le temps nécessaire aux travaux de restauration conduit la Fondation à disposer d'un montant élevé de disponibilités.

3.1.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Chiffres en Euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF CIRCULANT :			
Dons perçus en janvier n+1 au titre de l'année n	15 367	15 367	
Etat : impôts et taxes diverses			
Créances reçues des legs et donations			
Débiteurs divers	417	417	
Charges constatées d'avance	8 302	8 302	
TOTAL	24 086	24 086	

3.1.4. Créances clients et comptes rattachés

Chiffres en Euros	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Créances clients et comptes rattachés	15 367		15 367	10 185
Créances reçues des legs et donations				485 000
Autres créances	417		417	500
TOTAL	15 784		15 784	495 685

Elles sont aussi composées de créances sur des dons restant à encaisser au 31 décembre 2025 et qui le seront courant janvier 2026.

3.1.5. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 8 302 €.

Chiffres en Euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Charges d'exploitation	8 302	8 307

3.2. Notes sur le Passif

3.2.1. Fonds associatifs

La Fondation Avenir du Patrimoine à Paris, fondation de flux, ne dispose pas de fonds associatifs.

3.2.2. Report à nouveau et Fonds dédiés spécifiques

Report à nouveau :

Le traitement systématique en fonds dédiés est nécessaire dans les comptes d'une fondation abritante. En revanche, dans les plaquettes des comptes éditées spécifiquement pour une fondation abritée, le traitement des fonds dédiés ne s'applique qu'aux fonds dédiés spécifiques. Toujours dans ces mêmes

plaquettes de comptes de fondations abritées, le résultat est traité en report à nouveau de l'année N+1 afin de mieux visualiser le résultat propre à chaque exercice.

La Fondation Avenir du Patrimoine à Paris dispose d'un résultat et d'un report à nouveau en fin d'exercice qui lui est propre. En revanche, dans les comptes annuels de la FND-Abritante (reprenant notamment l'ensemble des comptes des différentes fondations abritées), ce résultat et ce report à nouveau sont directement traités en fonds dédiés car ils correspondent à l'affectation spécifique voulue par les donateurs.

Evolution du Report à nouveau de l'année N-1

Report à nouveau au 01/01/2025	367 134
Résultat 2025	283 338
Report à nouveau au 31/12/2025	650 471

Chiffres en euro

Fonds dédiés spécifiques :

Fonds dédiés spécifiques	Fonds dédiés spécifiques au 31/12/2024	Charges affectées du fonds 2025 dont projets engagés	Ressources affectées 2025	Montant total de la variation (C-B)	Montant total du fonds au 31/12/2025 (A-D)
<i>Chiffres en euro</i>	(A)	(B)	(C)	(D)	(E)
Fonds dédiés Saint-Augustin	261 709	28 843	689 399	660 556	922 265
Fonds dédiés la Madeleine	13 019	871	1 243	372	13 391
Fonds dédiés Saint-Merry	49 546	3 630	2 192	-1 437	48 108
Fonds dédiés St Eustache	169 430	33 484	252 680	219 196	388 626
Fonds dédiés ND d'Auteuil	235 269	202 654	70 403	-132 251	103 018
Fonds dédiés St-Pierre de Chaillot	68 101	14	2 551	2 537	70 637
Fonds dédié Saint-Sulpice	798 339	1 420 955	864 263	-556 693	241 646
Fonds dédié St-Paul St-Louis	68 292	78 252	41 275	-36 977	31 315
Fonds dédié Saint-Séverin	304 739	12 341	45 570	33 229	337 968
Fonds dédié Ecole Militaire	162 953	111 030	52 616	-58 415	104 538
Fonds dédiés ND de Lorette	53 439	271	8 137	7 867	61 306
Total Fondation Avenir du Patrimoine à Paris	2 184 836	1 892 345	2 030 329	137 985	2 322 820

Le tableau de suivi se comprend de la manière suivante :

Par exemple, pour le Fonds Saint-Sulpice

- Au 31 décembre 2024, il restait un peu plus 798 k€ nets (Colonne A) à engager en faveur de la restauration de l'église Saint-Sulpice :
- La collecte de fonds s'est élevée à un peu plus de 864 k€ dont 15 k€ de produits financiers (colonne C).

Après déduction de charges de collecte (16 k€) y compris contribution au fonctionnement de la FAPP, le Fonds a été en mesure d'engager plus de 1 384 k€ pour la Chapelle de la Vierge, les décors peints du Transept, et mis en lumière (colonne B = projets engagés nets + charges de collecte)

Il reste au 31/12/2025, 241 k€ à engager pour la restauration de l'église Saint-Sulpice (colonne E).

L'évolution des fonds dédiés 2025 dans sa globalité est de + 138 k€. La nécessité de réunir la totalité du mécénat nécessaire avant de s'engager par convention auprès de la Mairie de Paris, puis le délai nécessaire aux travaux eux-mêmes, explique la hauteur des fonds dédiés de la Fondation.

3.2.3. Fonds reportés liés aux legs et donations

Provision de variation des fonds reportés				
Variation des fonds reportés issus des legs et donations	Au 31/12/2024	Dotation	Reprise	Au 31/12/2025
Provision de variation des fonds reportés	556 889		556 889	0
TOTAL	556 889		556 889	0

Chiffres en euro

Les legs enregistrés en 2024 ont été réalisés en 2025.

3.2.4. Provisions pour charges

<i>Chiffres en euro</i>	Au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Provision pour charges sur legs	56 942		56 942	0
Total	56 942		56 942	0

La provision pour charges présente au sein de la Fondation qui concernait le suivi d'une donation en nue-propriété a été soldée au cours de l'année à la suite de la vente du bien issue de cette donation.

3.2.5. Etats des échéances des dettes

<i>Chiffres en Euros</i>	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	14 699	14 699		
Autres dettes	19 663	19 663		
Projets bénéficiaires restant à solder	3 752 640	3 752 640		
Dettes fiscales et sociales	3 545	3 545		
TOTAL	3 790 547	3 790 547		

Les principales dettes concernent des engagements pris par la Fondation Avenir du Patrimoine auprès de la Mairie de Paris dans le cadre de travaux planifiés (conventions signées) et toujours en cours de réalisation.

3.2.6. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

<i>Chiffres en Euros</i>	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fournisseurs France	11 108	12 493
Fournisseurs factures non parvenues	3 591	488
Valeurs nettes comptables	14 699	12 981

3.2.7. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 699	12 981
Soutiens de projets engagés à verser	3 752 640	3 149 075
DETTES DIVERSES		
Autres dettes	23 208	91 99
TOTAL	3 790 547	3 171 255



4. COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Legs, donations et assurances-vie

Chiffres en Euros	Montants
Produits	851 563
Montant perçu au titre d'assurances-vie	17 231
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	67 301
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	153 200
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	56 942
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	556 889
Charges	136 889
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	136 889
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
SOLDE DE LA RUBRIQUE	714 674

4.2. Charges administratives communes

Les charges administratives communes de 1 912 896 € consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du Programme Entraide de la Fondation Notre Dame. Elles s'élèvent en 2025 pour la Fondation Avenir du Patrimoine à Paris à 60 491 €.

4.3. Projets soutenus

La Fondation Avenir du Patrimoine à Paris a soutenu 22 projets en 2025 à hauteur de 2 266 k€.

Le montant des projets restant à solder s'élève à 3,75 M€ dont 2,55 M€ concernent des engagements pris antérieurement à 2025.

L'accompagnement et le suivi des projets consistent, notamment, en temps passé par la responsable du mécénat dans l'identification et la mise en œuvre des conventions de mécénat signées avec la Ville de Paris ainsi que le suivi de la réalisation des chantiers.

Au 31/12/2025, 38 engagements restaient à solder pour un montant de 3 753k€, montant disponible en trésorerie.

	Projets nets engagés	
Chiffres en Euros	Nombre	Montant
Projets soutenus par décision du Comité exécutif	22	2 266 869
Accompagnement et suivi des projets		34 961
Total des missions sociales	22	2 301 830



5. COMMENTAIRES SUR LE CROD (COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION) ET LE CER (COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES)

En application de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 portant sur les organismes faisant appel à la générosité publique, la Fondation établit un Compte d'Emploi des Ressources (CER) qui fait partie intégrante de l'Annexe aux comptes annuels.

Depuis 2020, les méthodes d'élaboration et de présentation du CROD et du CER sont établies en mettant en œuvre les dispositions du règlement ANC n°2018-06 modifié par le Règlement ANC n°2020-08.

5.1. Produits(CROD)/Ressources (CER) par origine

5.1.1. Produits liés à la générosité du public / Dons, legs et mécénat (Rubrique 1)

Il s'agit essentiellement de dons manuels, de legs, assurances-vie, droits d'auteur et donations simples ou donations temporaires d'usufruit ainsi que désormais du Mécénat d'entreprises et autres personnes morales.

5.1.2. Autres produits liés à la générosité du public (rubrique 1.3)

Les autres produits liés à la générosité du public sont essentiellement les produits financiers issus des ressources collectées auprès du public.

5.1.3. Subventions & autres concours publics (rubrique 3)

Le modèle économique de la Fondation repose sur la générosité publique.

5.1.4. Contributions volontaires en nature (CER)

Les contributions volontaires en nature sont explicitées dans les annexes aux comptes, au point 6.3.

5.1.5. Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice (CER)

Dans le CER spécifique de chaque fondation faisant appel public à la générosité, le report des ressources ne concerne que les ressources qui ne sont pas affectées par les donateurs à un emploi plus restrictif que l'objet général de la fondation abritée.

5.2. Emplois

5.2.1. Contenu des missions sociales

N'étant pas directement opérationnelle mais étant une fondation de collecte et de redistribution, la Fondation a l'essentiel des missions sociales constitué par des « versements à d'autres organismes » correspondant à son objet social (voir Note 1.1 et note 1.2 Faits marquants de l'exercice).

Ces versements font l'objet de délibérations de la gouvernance et sont d'abord comptabilisés en engagement et versés au fur et à mesure des appels de fonds par les associations bénéficiaires.

5.2.2. Frais de recherche de fonds

La Fondation est financée par la générosité du public. A ce titre, elles engagent des frais d'appel et de traitement des dons, y compris des frais de legs et donations. Sont inclus dans les frais d'appel public à la générosité tous les frais de personnel engagés dans la recherche de fonds. Les frais d'appel public à la générosité excluent les charges immobilières inscrites en charges de fonctionnement. Les politiques d'appel public à la générosité sont décidées par le Comité exécutif de la Fondation.

5.2.3. Contenu des frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement sont de trois ordres :

- La contribution aux charges communes de la Fondation Notre Dame pour son accompagnement et suivi comptable, financier, légal et déontologique.
- Les charges de location et de gestion immobilière pour les locaux (si ces derniers ne sont pas mis à disposition gracieusement).
- Les charges financières correspondent à celles inscrites aux comptes de résultat et concernent essentiellement les fondations ayant une dotation.

5.2.4. Reports en dédiés de l'exercice

Les engagements à réaliser sur ressources affectées ne concernent que les fonds affectés par les donateurs à un emploi plus restrictif que l'objet général de la fondation abritée. [Voir le tableau du suivi des fonds dédiés en Annexes des Comptes.]



6. AUTRES INFORMATIONS

6.1. Locaux

La Fondation Avenir du Patrimoine à Paris est domiciliée au 10, rue du Cloître Notre-Dame - 75004 Paris.

6.2. Effectifs

Les effectifs de la Fondation Avenir du Patrimoine à Paris sont les suivants :

	Année	Cadres & assimilés	ETP Cadre
Salariés	2024	2	1,1
Salariés	2025	2	1

Au 31/12/2025, la Fondation Avenir du Patrimoine à Paris repose essentiellement sur la présence d'une salariée, qui est chargée de mécénat ainsi que sur la Responsable des Fondations Collectrices de la Fondation Notre Dame pour une partie de son temps.

La Fondation Avenir du Patrimoine à Paris fonctionne également avec le soutien d'un contrat professionnel dans le domaine de la communication digitale et réseaux sociaux.

6.3. Contribution des bénévoles

La Fondation est administrée par un Comité exécutif de 11 membres.

Chiffres en Euros	ETP 2025	Valorisation 2025
Bénévole	0,24	8 793
B. Comité	0,10	12 462
TOTAL	0,34	21 254

Le Comité exécutif bénévole est composé :

- Pour partie des fondateurs ou représentants des fondateurs ;
- Pour partie de personnes qualifiées.

Le barème retenu pour la valorisation du bénévolat est un barème simple et lisible, avec trois niveaux de bénévolat :

- Le temps d'un « administrateur » : valorisé à 4,3 fois le SMIC chargé.
On considère que le travail demandé par un Conseil d'administration, un Comité exécutif, ou encore un Comité de fondation privée, représente l'équivalent d'un jour de travail par bénévole et par Conseil ou Comité,
- Le temps d'un bénévole « cadre » : valorisé à 1,9 fois le SMIC augmenté des charges patronales,
- Le temps d'un bénévole « employé » : valorisé au SMIC augmenté des charges patronales.

Contributions volontaires en nature	2025	2024		2025	2024
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales			1-Contributions volontaires liées à la générosité du public	21 254	9 093
Réalisées en France			Bénévolat	21 254	9 093
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
			Dons en nature		
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds					
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	21 254	9 093			
TOTAL	21 254	9 093	TOTAL	21 254	9 093

Rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	2 184 636	1 856 890
(-) utilisation	785 773	548 635
(+) report	923 757	875 581
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	2 322 821	2 184 836

6.4. Honoraires du Commissaire aux comptes

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 85 k€ dont 49 k€ au titre du contrôle légal et 39 k€ au titre des autres services (rapports et attestations pour le comptes des fondations abritées). Ils sont partagés avec l'ensemble des fondations abritées à travers les charges administratives communes de la Fondation abritante.

6.5. Engagements hors bilan

6.5.1. Engagements reçus

<i>Chiffres en Euros</i>	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Engagements Reçus	5 160 000	1 755 000	3 405 000	

6.5.2. Engagements donnés

<i>Chiffres en Euros</i>	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Engagements donnés	1 172 056	572 056	600 000	

Les engagements donnés concernent :

- Restauration des décors peints du transept fin phase 1 à St Sulpice à hauteur de 373 k€
- Restauration des décors des chapelles St Jean et St Charles Borromée à St Sulpice - Phase 2 à hauteur de 126 k€
- Restauration Orgue du Chœur St Eustache : complément d'engagement 2020 à hauteur de 672 k€.



Toutefois, comme le permet le règlement, les donations temporaires d'usufruit antérieures au 31 décembre 2019 ou celles dont la valorisation est très incertaine restent enregistrées en engagements hors bilan et les revenus constatés au fur et à mesure des encaissements. (Voir Note 6.5)

Les composantes d'un legs ou donations sont désormais les suivantes :

- Les Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés figurent à Actif / Immobilisations corporelles sur la ligne du même nom). Ils sont constitués uniquement des biens immobiliers destinés à être vendus ;
- Les créances reçues par legs ou donations (Actif circulant) qui sont l'ensemble des actifs non immobiliers des legs et donations.

Les biens destinés à être cédés comme les créances peuvent faire l'objet de dépréciations.

En contrepartie figure au Passif :

- Les dettes des legs ou donations (Passif / Dettes) dès lors qu'elles sont connues et figurent dans la délibération du Conseil d'Administration ;
- Les provisions pour charges sur legs ou donations (Passif / Provisions) constituées des obligations résultant des stipulations du testateur ou du donateur que la Fondation s'engage à exécuter en conséquence de l'acceptation du legs ou de la donation ;
- Les fonds reportés (Passif / Fonds reportés et fonds dédiés) tant que la succession n'est pas réglée et les montants non encaissés.

En revanche, les assurances-vie demeurent enregistrées en engagements hors bilan dès lors qu'elles sont connues au 31 décembre et comptabilisées en compte de résultat uniquement à leur encaissement.

A partir de la date d'acceptation et jusqu'à la date de cession, les revenus et les charges afférents aux biens reçus par legs destinés à être cédés, sont inscrits en compte de résultat soit selon leur nature lorsque celle-ci est identifiable, soit à défaut dans les comptes :

- « Autres produits sur legs ou donations »,
- Et « Autres charges sur legs ou donations »

À l'exception des charges étant identifiées comme répondant aux critères des dettes dont le défunt ne s'était pas libéré au jour de son décès ou des obligations résultant des stipulations du testateur ou donateur.

A la date de clôture, les sommes nettes des legs en cours de réalisation (actifs diminués des passifs en attente) sont neutralisées au compte de résultat par une écriture de « Report en fonds reportés liés aux legs et donations », venant en diminution du produit constaté au compte de résultat à la rubrique « Ressources liées à la générosité du public / legs, donations et assurances-vie »).

Les sommes nettes des legs encaissées sur l'exercice, relatives à des legs ou donations constatées en « Fonds reportés liés aux legs ou donations » en début d'exercice, sont reprises au résultat par le compte « Utilisation des fonds reportés liés aux legs et donations », venant en augmentation du produit constaté au compte de résultat à la rubrique « Ressources liées à la générosité du public / legs, donations et assurances-vie »

2.2.4. Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées

Chaque année, le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame décide de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des fondations abritées, assorti d'un forfait fixe. Cette tarification n'a pas évolué en 2025.

2.2.5. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations). Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels 1 an
- Matériel de bureau 5 ans
- Matériel informatique 3 ans

2.3. Zoom spécifique sur le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte Emploi-Ressources (CER)

En application de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 portant sur les organismes faisant appel à la générosité publique, la Fondation établit un Compte d'Emploi des Ressources (CER) qui fait partie intégrante de l'Annexe aux comptes annuels. Les méthodes d'élaboration et de présentation du CER ont été établies en mettant en œuvre les dispositions du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement 2020-08.

Le CROD est un tableau de liaison entre le Compte de résultat et le Compte d'Emploi des Ressources, il permet notamment de déterminer en produits ceux liés à la générosité du public et ceux qui ne le sont pas, les subventions et autres concours publics, les reprises sur provisions et dépréciations et les utilisations des fonds dédiés antérieurs. En charges, trois grandes familles de charges sont déterminées, qui se retrouve dans le CER :

- Les missions sociales ;
- Les frais de recherche de fonds,
- Les frais de fonctionnement.

Il y a également les dotations aux provisions et dépréciations, l'impôt sur les bénéfices et les reports en fonds dédiés de l'exercice.

La Fondation Notre Dame est une fondation Reconnue Publique de redistribution. Non directement opérationnelle, elle soutient des projets associatifs tout comme les fondations qu'elle abrite. La nature de la Fondation abritée, qui est précisée dans sa convention de création, conduit à déterminer si elle est se rattache à l'appel public à la générosité ou non. Les fondations dites collectrices font ainsi appel public à la générosité. Leurs comptes sont publiés et diffusés systématiquement sur le site internet de la Fondation Notre Dame. A contrario les fondations privées ou patrimoniales fonctionnent sans appel public à la générosité mais uniquement à partir des apports de leurs fondateurs.



3. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

3.1. Notes sur l'Actif

3.1.1. Immobilisations incorporelles & corporelles

Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

<i>Chiffres en Euros</i>	Au 31/12/2024	Acquisi tions	Cessions	Au 31/12/2025
Autres postes d'immobilisation incorporelles	3 468		3 468	0
Total 1 Incorporelles	3 468		3 468	0
Installations générales et agencements	2 878		2 878	0
Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 716			10 716
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Total 2 Corporelles	13 594		2 878	10 716
TOTAL	17 062		6 346	10 716

Tableau des amortissements

<i>Chiffres en Euros</i>	Au 31/12/2024	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2025
Autres immobilisations incorporelles	3 468		3 468	0
Total 1 Incorporelles	3 468		3 468	0
Installations générales et agencements	2 878		2 878	0
Matériel de bureau informatique, mobilier	7 445	3 271		10 716
Total 2 Corporelles	10 323	3 271	2 878	10 716
TOTAL	13 791	3 271	6 346	10 716

3.1.2. Disponibilités

<i>Chiffres en Euros</i>	31/12/2025	31/12/2024
Compte sur livret et Compte courant	6 739 753	5 728 239

Les fonds collectés disponibles étant appelés à être utilisés à brèves échéances, les fonds sont systématiquement placés sur un compte sur livret, des sicav monétaires ou des comptes à terme. 56 % des disponibilités relèvent des projets engagés restant à verser et 34 % des fonds dédiés spécifiques aux collectes. Le temps nécessaire aux travaux de restauration conduit la Fondation à disposer d'un montant élevé de disponibilités.

3.1.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Chiffres en Euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF CIRCULANT :			
Dons perçus en janvier n+1 au titre de l'année n	15 367	15 367	
Etat : impôts et taxes diverses			
Créances reçues des legs et donations			
Débiteurs divers	417	417	
Charges constatées d'avance	8 302	8 302	
TOTAL	24 086	24 086	

3.1.4. Créances clients et comptes rattachés

Chiffres en Euros	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Créances clients et comptes rattachés	15 367		15 367	10 185
Créances reçues des legs et donations				485 000
Autres créances	417		417	500
TOTAL	15 784		15 784	495 685

Elles sont aussi composées de créances sur des dons restant à encaisser au 31 décembre 2025 et qui le seront courant janvier 2026.

3.1.5. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 8 302 €.

Chiffres en Euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Charges d'exploitation	8 302	8 307

3.2. Notes sur le Passif

3.2.1. Fonds associatifs

La Fondation Avenir du Patrimoine à Paris, fondation de flux, ne dispose pas de fonds associatifs.

3.2.2. Report à nouveau et Fonds dédiés spécifiques

Report à nouveau :

Le traitement systématique en fonds dédiés est nécessaire dans les comptes d'une fondation abritante. En revanche, dans les plaquettes des comptes éditées spécifiquement pour une fondation abritée, le traitement des fonds dédiés ne s'applique qu'aux fonds dédiés spécifiques. Toujours dans ces mêmes

plaquettes de comptes de fondations abritées, le résultat est traité en report à nouveau de l'année N+1 afin de mieux visualiser le résultat propre à chaque exercice.

La Fondation Avenir du Patrimoine à Paris dispose d'un résultat et d'un report à nouveau en fin d'exercice qui lui est propre. En revanche, dans les comptes annuels de la FND-Abritante (reprenant notamment l'ensemble des comptes des différentes fondations abritées), ce résultat et ce report à nouveau sont directement traités en fonds dédiés car ils correspondent à l'affectation spécifique voulue par les donateurs.

Evolution du Report à nouveau de l'année N-1

Report à nouveau au 01/01/2025	367 134
Résultat 2025	283 338
Report à nouveau au 31/12/2025	650 471

Chiffres en euro

Fonds dédiés spécifiques :

Fonds dédiés spécifiques	Fonds dédiés spécifiques au 31/12/2024	Charges affectées du fonds 2025 dont projets engagés	Ressources affectées 2025	Montant total de la variation (C-B)	Montant total du fonds au 31/12/2025 (A-D)
<i>Chiffres en euro</i>	(A)	(B)	(C)	(D)	(E)
Fonds dédiés Saint-Augustin	261 709	28 843	689 399	660 556	922 265
Fonds dédiés la Madeleine	13 019	871	1 243	372	13 391
Fonds dédiés Saint-Merry	49 546	3 630	2 192	-1 437	48 108
Fonds dédiés St Eustache	169 430	33 484	252 680	219 196	388 626
Fonds dédiés ND d'Auteuil	235 269	202 654	70 403	-132 251	103 018
Fonds dédiés St-Pierre de Chaillot	68 101	14	2 551	2 537	70 637
Fonds dédié Saint-Sulpice	798 339	1 420 955	864 263	-556 693	241 646
Fonds dédié St-Paul St-Louis	68 292	78 252	41 275	-36 977	31 315
Fonds dédié Saint-Séverin	304 739	12 341	45 570	33 229	337 968
Fonds dédié Ecole Militaire	162 953	111 030	52 616	-58 415	104 538
Fonds dédiés ND de Lorette	53 439	271	8 137	7 867	61 306
Total Fondation Avenir du Patrimoine à Paris	2 184 836	1 892 345	2 030 329	137 985	2 322 820

Le tableau de suivi se comprend de la manière suivante :

Par exemple, pour le Fonds Saint-Sulpice

- Au 31 décembre 2024, il restait un peu plus 798 k€ nets (Colonne A) à engager en faveur de la restauration de l'église Saint-Sulpice :
- La collecte de fonds s'est élevée à un peu plus de 864 k€ dont 15 k€ de produits financiers (colonne C).

Après déduction de charges de collecte (16 k€) y compris contribution au fonctionnement de la FAPP, le Fonds a été en mesure d'engager plus de 1 384 k€ pour la Chapelle de la Vierge, les décors peints du Transept, et mis en lumière (colonne B = projets engagés nets + charges de collecte)

Il reste au 31/12/2025, 241 k€ à engager pour la restauration de l'église Saint-Sulpice (colonne E).

L'évolution des fonds dédiés 2025 dans sa globalité est de + 138 k€. La nécessité de réunir la totalité du mécénat nécessaire avant de s'engager par convention auprès de la Mairie de Paris, puis le délai nécessaire aux travaux eux-mêmes, explique la hauteur des fonds dédiés de la Fondation.

3.2.3. Fonds reportés liés aux legs et donations

Provision de variation des fonds reportés				
Variation des fonds reportés issus des legs et donations	Au 31/12/2024	Dotation	Reprise	Au 31/12/2025
Provision de variation des fonds reportés	556 889		556 889	0
TOTAL	556 889		556 889	0

Chiffres en euro

Les legs enregistrés en 2024 ont été réalisés en 2025.

3.2.4. Provisions pour charges

<i>Chiffres en euro</i>	Au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Provision pour charges sur legs	56 942		56 942	0
Total	56 942		56 942	0

La provision pour charges présente au sein de la Fondation qui concernait le suivi d'une donation en nue-propriété a été soldée au cours de l'année à la suite de la vente du bien issue de cette donation.

3.2.5. Etats des échéances des dettes

<i>Chiffres en Euros</i>	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	14 699	14 699		
Autres dettes	19 663	19 663		
Projets bénéficiaires restant à solder	3 752 640	3 752 640		
Dettes fiscales et sociales	3 545	3 545		
TOTAL	3 790 547	3 790 547		

Les principales dettes concernent des engagements pris par la Fondation Avenir du Patrimoine auprès de la Mairie de Paris dans le cadre de travaux planifiés (conventions signées) et toujours en cours de réalisation.

3.2.6. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

<i>Chiffres en Euros</i>	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fournisseurs France	11 108	12 493
Fournisseurs factures non parvenues	3 591	488
Valeurs nettes comptables	14 699	12 981

3.2.7. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 699	12 981
Soutiens de projets engagés à verser	3 752 640	3 149 075
DETTES DIVERSES		
Autres dettes	23 208	91 99
TOTAL	3 790 547	3 171 255



4. COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Legs, donations et assurances-vie

Chiffres en Euros	Montants
Produits	851 563
Montant perçu au titre d'assurances-vie	17 231
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	67 301
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	153 200
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	56 942
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	556 889
Charges	136 889
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	136 889
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
SOLDE DE LA RUBRIQUE	714 674

4.2. Charges administratives communes

Les charges administratives communes de 1 912 896 € consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du Programme Entraide de la Fondation Notre Dame. Elles s'élèvent en 2025 pour la Fondation Avenir du Patrimoine à Paris à 60 491 €.

4.3. Projets soutenus

La Fondation Avenir du Patrimoine à Paris a soutenu 22 projets en 2025 à hauteur de 2 266 k€.

Le montant des projets restant à solder s'élève à 3,75 M€ dont 2,55 M€ concernent des engagements pris antérieurement à 2025.

L'accompagnement et le suivi des projets consistent, notamment, en temps passé par la responsable du mécénat dans l'identification et la mise en œuvre des conventions de mécénat signées avec la Ville de Paris ainsi que le suivi de la réalisation des chantiers.

Au 31/12/2025, 38 engagements restaient à solder pour un montant de 3 753k€, montant disponible en trésorerie.

	Projets nets engagés	
Chiffres en Euros	Nombre	Montant
Projets soutenus par décision du Comité exécutif	22	2 266 869
Accompagnement et suivi des projets		34 961
Total des missions sociales	22	2 301 830



5. COMMENTAIRES SUR LE CROD (COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION) ET LE CER (COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES)

En application de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 portant sur les organismes faisant appel à la générosité publique, la Fondation établit un Compte d'Emploi des Ressources (CER) qui fait partie intégrante de l'Annexe aux comptes annuels.

Depuis 2020, les méthodes d'élaboration et de présentation du CROD et du CER sont établies en mettant en œuvre les dispositions du règlement ANC n°2018-06 modifié par le Règlement ANC n°2020-08.

5.1. Produits(CROD)/Ressources (CER) par origine

5.1.1. Produits liés à la générosité du public / Dons, legs et mécénat (Rubrique 1)

Il s'agit essentiellement de dons manuels, de legs, assurances-vie, droits d'auteur et donations simples ou donations temporaires d'usufruit ainsi que désormais du Mécénat d'entreprises et autres personnes morales.

5.1.2. Autres produits liés à la générosité du public (rubrique 1.3)

Les autres produits liés à la générosité du public sont essentiellement les produits financiers issus des ressources collectées auprès du public.

5.1.3. Subventions & autres concours publics (rubrique 3)

Le modèle économique de la Fondation repose sur la générosité publique.

5.1.4. Contributions volontaires en nature (CER)

Les contributions volontaires en nature sont explicitées dans les annexes aux comptes, au point 6.3.

5.1.5. Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice (CER)

Dans le CER spécifique de chaque fondation faisant appel public à la générosité, le report des ressources ne concerne que les ressources qui ne sont pas affectées par les donateurs à un emploi plus restrictif que l'objet général de la fondation abritée.

5.2. Emplois

5.2.1. Contenu des missions sociales

N'étant pas directement opérationnelle mais étant une fondation de collecte et de redistribution, la Fondation a l'essentiel des missions sociales constitué par des « versements à d'autres organismes » correspondant à son objet social (voir Note 1.1 et note 1.2 Faits marquants de l'exercice).

Ces versements font l'objet de délibérations de la gouvernance et sont d'abord comptabilisés en engagement et versés au fur et à mesure des appels de fonds par les associations bénéficiaires.

5.2.2. Frais de recherche de fonds

La Fondation est financée par la générosité du public. A ce titre, elles engagent des frais d'appel et de traitement des dons, y compris des frais de legs et donations. Sont inclus dans les frais d'appel public à la générosité tous les frais de personnel engagés dans la recherche de fonds. Les frais d'appel public à la générosité excluent les charges immobilières inscrites en charges de fonctionnement. Les politiques d'appel public à la générosité sont décidées par le Comité exécutif de la Fondation.

5.2.3. Contenu des frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement sont de trois ordres :

- La contribution aux charges communes de la Fondation Notre Dame pour son accompagnement et suivi comptable, financier, légal et déontologique.
- Les charges de location et de gestion immobilière pour les locaux (si ces derniers ne sont pas mis à disposition gracieusement).
- Les charges financières correspondent à celles inscrites aux comptes de résultat et concernent essentiellement les fondations ayant une dotation.

5.2.4. Reports en dédiés de l'exercice

Les engagements à réaliser sur ressources affectées ne concernent que les fonds affectés par les donateurs à un emploi plus restrictif que l'objet général de la fondation abritée. [Voir le tableau du suivi des fonds dédiés en Annexes des Comptes.]



6. AUTRES INFORMATIONS

6.1. Locaux

La Fondation Avenir du Patrimoine à Paris est domiciliée au 10, rue du Cloître Notre-Dame - 75004 Paris.

6.2. Effectifs

Les effectifs de la Fondation Avenir du Patrimoine à Paris sont les suivants :

	Année	Cadres & assimilés	ETP Cadre
Salariés	2024	2	1,1
Salariés	2025	2	1

Au 31/12/2025, la Fondation Avenir du Patrimoine à Paris repose essentiellement sur la présence d'une salariée, qui est chargée de mécénat ainsi que sur la Responsable des Fondations Collectrices de la Fondation Notre Dame pour une partie de son temps.

La Fondation Avenir du Patrimoine à Paris fonctionne également avec le soutien d'un contrat professionnel dans le domaine de la communication digitale et réseaux sociaux.

6.3. Contribution des bénévoles

La Fondation est administrée par un Comité exécutif de 11 membres.

Chiffres en Euros	ETP 2025	Valorisation 2025
Bénévole	0,24	8 793
B. Comité	0,10	12 462
TOTAL	0,34	21 254

Le Comité exécutif bénévole est composé :

- Pour partie des fondateurs ou représentants des fondateurs ;
- Pour partie de personnes qualifiées.

Le barème retenu pour la valorisation du bénévolat est un barème simple et lisible, avec trois niveaux de bénévolat :

- Le temps d'un « administrateur » : valorisé à 4,3 fois le SMIC chargé.
On considère que le travail demandé par un Conseil d'administration, un Comité exécutif, ou encore un Comité de fondation privée, représente l'équivalent d'un jour de travail par bénévole et par Conseil ou Comité,
- Le temps d'un bénévole « cadre » : valorisé à 1,9 fois le SMIC augmenté des charges patronales,
- Le temps d'un bénévole « employé » : valorisé au SMIC augmenté des charges patronales.

Contributions volontaires en nature	2025	2024		2025	2024
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales			1-Contributions volontaires liées à la générosité du public	21 254	9 093
Réalisées en France			Bénévolat	21 254	9 093
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
			Dons en nature		
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds					
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	21 254	9 093			
TOTAL	21 254	9 093	TOTAL	21 254	9 093

Rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	2 184 636	1 856 890
(-) utilisation	785 773	548 635
(+) report	923 757	875 581
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	2 322 821	2 184 836

6.4. Honoraires du Commissaire aux comptes

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 85 k€ dont 49 k€ au titre du contrôle légal et 39 k€ au titre des autres services (rapports et attestations pour le comptes des fondations abritées). Ils sont partagés avec l'ensemble des fondations abritées à travers les charges administratives communes de la Fondation abritante.

6.5. Engagements hors bilan

6.5.1. Engagements reçus

<i>Chiffres en Euros</i>	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Engagements Reçus	5 160 000	1 755 000	3 405 000	

6.5.2. Engagements donnés

<i>Chiffres en Euros</i>	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Engagements donnés	1 172 056	572 056	600 000	

Les engagements donnés concernent :

- Restauration des décors peints du transept fin phase 1 à St Sulpice à hauteur de 373 k€
- Restauration des décors des chapelles St Jean et St Charles Borromée à St Sulpice - Phase 2 à hauteur de 126 k€
- Restauration Orgue du Chœur St Eustache : complément d'engagement 2020 à hauteur de 672 k€.

